

L'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)

"a pour but d'éduquer les citoyens à la solidarité pour une meilleure prise de conscience de la problématique du développement et de la solidarité internationale, mais aussi de construire des rapports sociaux et économiques équitables et un développement durable pour toute la population mondiale".

Source: Dossier d'information | FONJEP, 2019

CONTACTS



Caen : 8 rue Germaine Tillion, 14000 CAEN
Rouen : 9 Rue Georges Braque, 76000 ROUEN



Du lundi au vendredi de 9h à 17h

contact@horizons-solidaires.org



a.leclerc@horizons-solidaires.org



09.71.40.18.42

Programme d'éducation à la solidarité internationale, à l'interculturalité et à l'engagement citoyen porté par le Fonjep et financé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire



FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire



DISPOSITIF ISI

*Vous êtes jeunes et avez envie
d'expérimenter de nouvelles formes
d'agir ensemble autour de
l'interculturalité et de la solidarité
internationale ?*

pour plus d'informations :

 www.horizons-solidaires.org

Le dispositif Initiative pour la Solidarité Internationale (ISI) est destiné aux projets d'éducation à la solidarité internationale, à l'interculturalité et à l'engagement citoyen porté auprès de jeunes de moins de 30 ans et sans mobilité internationale.

Objectifs visés :

- Le projet doit approfondir les questions d'interculturalité et de solidarité internationale dans une démarche d'ECSI
- Le projet doit permettre aux jeunes d'aborder de manière critique et réflexive les enjeux de la solidarité internationale.

2 axes au choix :

- Actions d'échanges et/ou de sensibilisation à l'interculturalité et à la solidarité internationale dans une démarche d'ECSI, sans lien immédiat avec un projet de départ ou d'accueil de jeunes dans le cadre des dispositifs JSI ou VVV-SI.
- Actions en lien avec un projet de départ ou d'accueil de jeunes dans le cadre des dispositifs JSI ou VVV-SI.

COMMENT CANDIDATER ?

- Prendre connaissance du règlement du dispositif pour préparer les éléments nécessaires au dépôt de votre dossier ;
- Prendre contact avec Horizons Solidaires, structure d'appui et de développement du dispositif en région ;
- Rendez-vous sur l'application en ligne du Fonjep pour déposer votre dossier d'appel à initiatives.



1

Qui doit faire la demande de subvention ?

L'organisation requérante doit être une association française. Une association peut présenter jusqu'à 3 projets par région si les jeunes participant-es sont différent-es

2

Pour qui ?

- Les jeunes (de 0 à 30 ans) : acteurs de la co-construction du projet ou bénéficiaires des actions.
- Pas de nombre maximum ou minimum de participant-es.

3

Sur quelle période ?

- 4 dates de dépôt par an. Rendez-vous sur le site du Fonjep ou d'Horizons Solidaires pour connaître le calendrier annuel.

4

Quel financement ?

- 4 000€ maximum par projet.
- Pas plus de 70% du budget global.

5

Principe de non franchissement des frontières

- Les projets de mobilité internationale ne rentrent pas dans le cadre d'un financement ISI.
- S'informer sur les dispositifs JSI/VVSI pour les projets de mobilité internationale.

6

Aucune subvention attribuée à un projet déjà en cours

- Les projets déjà financés par ISI ne peuvent pas être identiques d'un appel à l'autre.
- Le projet peut viser à prolonger un projet JSI ou VVV-SI déjà terminé.



Horizons Solidaires appuie et coordonne le développement du dispositif ISI en Normandie